

Une « nouvelle » Région

L'ordre du jour de la dernière session 2016 du Conseil régional de Bretagne, qui s'est tenue les 15 et 16 décembre, était particulièrement dense, confirmant ainsi une majorité régionale active et déterminée à relever les défis auxquels notre Région est confrontée. Et à assumer les nouvelles missions confiées par la loi NOTRe.



Une Région qui agit au quotidien

Car les semaines qui viennent vont être consacrées à mettre en application les nouvelles compétences de la Région et à faire vivre les partenariats avec les autres collectivités locales. « Nos orientations budgétaires ne sont pas anodines », a insisté Loïc Chesnais-Girard. « Elles confirment et prolongent une stratégie financière exigeante, pour garantir bien entendu notre capacité à tenir nos engagements de mandature, mais aussi notre capacité à réagir quand il le faut et saisir les nouvelles opportunités pour la Bretagne ». Il n'y a rien d'anodin, en effet, à tenir la ligne d'une réduction des dépenses de fonctionnement de 0,75 % cette année encore, pour permettre la mise en œuvre d'un programme d'investissement de 2,6 milliards d'euros pour les cinq années qui viennent. Ceci implique des choix, des priorisations et du volontarisme.

« Nos orientations budgétaires ne sont pas anodines, surtout, parce qu'elles dessinent les perspectives d'une Région qui se renouvelle dans ses missions, dans son positionnement, dans ses partenariats et ses manières de faire », a insisté le vice-président.

En effet, les compétences de la Région s'articulent désormais autour de trois blocs, mieux détournés et plus cohérents : le développement économique, la formation et l'accompagnement vers l'emploi et enfin

l'aménagement du territoire intégrant les enjeux de la transition environnementale. À cela s'ajoutent les transports inter-urbains et scolaires ou la desserte des îles.

« L'enjeu, pour nous, désormais, est clair », a résumé Loïc-Chesnais Girard : « assurer dans l'immédiat la continuité du service public, s'assurer que le service rendu par le Conseil régional sera au moins équivalent à celui que rendaient les départements. Et ce n'est pas rien, car ce service était, il faut le dire, bien rendu. Rechercher ensuite, sur les années qui viennent, par des efforts d'harmonisation des politiques et des tarifs, de mutualisation et de mise en cohérence des actions, à gagner en efficacité et en qualité de service. »

Jean-Yves Le Drian, en ouverture du colloque sur les trente ans des Régions, se demandait si cet âge leur permettait d'être prises au sérieux. « Nul doute, je crois, que la construction de cette "nouvelle Région" dans laquelle nous sommes engagés répond à la question », a insisté Loïc Chesnais Girard. « Une Région pivot, une Région plus lisible dans ses responsabilités, une Région pleinement partenaire mais aussi et surtout une Région qui agit au quotidien pour tou.te.s les Bretonnes et les Bretons ».

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand

29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 12/1/2017



PRESSE

URGENTE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

L'Europe sociale, vite !

L'Union européenne est « abîmée par la fraude au détachement » des travailleurs. Or, cette question est un terreau absolument funeste pour tous les populismes.

Pour y répondre le gouvernement français agit avec détermination en renforçant les contrôles et en créant des cartes professionnelles, dans le secteur du bâtiment.

Mais il faut aller plus loin et lutter, au niveau européen, contre les sociétés dites « boîtes aux lettres », qui ne sont créées que pour exploiter les différences de régime de protection sociale qui existent entre les pays. Grâce à l'action déterminée de la France, une révision des règles de 1996 va être engagée par la commission. L'enjeu de cette révision est capital : il s'agit de restaurer la confiance des citoyens dans la capacité de l'Union européenne à mieux les protéger face aux risques de la mondialisation.

PS29

Chiffre de la semaine

-4,6 %

C'est l'évolution du taux de défaillance d'entreprises, depuis 1 an.